

Compte-rendu de la réunion d'accueil des réfugiés du 24.02.2016

Rana Rihab et leurs 3 fils sont venus accueillir les bénévoles et ont partagé un verre avec eux. Ils ont remercié toute l'équipe et ont pu dire leur reconnaissance envers chacune des personnes qui les accompagne dans leur nouvelle vie en France

Nous avons fait une photo de famille !



Quelques semaines après l'arrivée de la famille de réfugiés à Linselles, l'objet de la réunion était de définir plus précisément la logistique (liste des besoins et de leur mise en œuvre) dans les différents domaines que sont : l'alphabétisation, les finances, le logement, l'accompagnement dans la vie quotidienne (aspects pratiques, divertissements...), etc...

Chaque commission s'est réunie, a fait connaissance avec chacun de ses membres, a réfléchi sur le travail déjà effectué et sur les projets à venir, et a transmis les comptes-rendus que voici :

Commission Alphabétisation

Après présentation de chacun et avoir pris note des coordonnées, nous avons fait l'agenda type de la semaine, nous avons défini des binômes pour chaque jour de la semaine, au cas où l'un est absent, l'autre le remplace ou voir une semaine sur deux, suivant les possibilités de chacun.

Nous avons aussi regardé la méthode d'alphabétisation trait d'union, pour adultes migrants, c'est un bon support. Nous avons réfléchi à notre objectif : qu'ils sachent lire, écrire, parler, compter. Faut-il connaître toutes les écritures : liée, scripte ? Le nom des lettres, pas vraiment mais comment elles chantent ? Leur apprendre des choses utiles : les prix, le nom des choses au magasin, à pouvoir suivre leurs enfants dans le domaine scolaire, etc...

M.S. nous engage :

- à prévenir en cas d'absence par mail ou sur l'agenda électronique, voir par téléphone.
- A vérifier sur le cahier ce qui a été fait la veille.
- A travailler à chaque séance les 3 domaines : l'oral, l'écrit, la lecture.

Nous avons tous été ravis de faire connaissance, et heureux de venir en aide à cette famille.

Sorties, accompagnement, socialisation

Suggestions :

Atelier arts plastiques pour enfant à Linselles (suggestion de Marie- Agnès Dhulu)

Leur proposer les sortie sans les imposer (les laisser choisir s'ils veulent ou non y participer)

Accueillir Rana et sa famille + les cousins d'Haubourdin en mettant à leur disposition notre salle à manger par exemple

Demander à Rana et Rihab une liste de leurs envies (quel type de sorties ? du sport ? de la musique ?)

Questions :

Rihab sait-il rouler à vélo, et les enfants ?

Peut-on envisager de les séparer le weekend ? (Rana sans Rihab ? le couple sans les enfants ?)

Rihab sait il bricoler, jardiner ? Aime-t-il bricoler ? Jardiner ?

Remarques :

Poser ces questions en langue arabe à Rihab et Rana séparément pour qu'ils puissent répondre en fonction de leurs propres aspirations (via A.M ?)

Les personnes présentes étaient très satisfaites par cette réunion qui a permis d'échanger sur les sorties déjà faites, le ressenti de chacun et les difficultés rencontrées. Les idées ne manquent pas ; certaines nécessitent une météo plus clémentes pour être proposées.

Commission Logement-futur équipement

1. Localisation du logement à privilégier sur Linselles (la famille étant proche de la famille d'accueil, commence à avoir des connaissances et les enfants y sont scolarisés), puis ensuite Bousbecque (voire plus loin si impossible) :

- V.W a questionné pour un logement qui devait se libérer sur Halluin mais cela n'est pas possible (veto du conseil municipal sur accueil réfugiés).
- V.W a demandé à un professeur de guitare de Linselles, donc amené à voir du monde, d'en parler à sa clientèle (celui-ci est complètement partant).
- **Chacun est appelé à en parler autour de soi et à ouvrir l'oreille à d'éventuels logements qui pourraient se libérer. Le « bouche à oreille » peut parfois fonctionner...**
- Demande auprès des logements sociaux (type Notre Logis, Square Habitat, Partenord ?) mais aussi dans le privé. → J.L se rapproche de Notre Logis G.F se renseigne sur le prix des locations, DB voit le CCAS.

2. Conditions pour obtenir des aides pour un logement = que le dossier OFPRA soit bouclé pour

- lancer les inscriptions à la CAF pour ensuite obtenir le RSA, l'APL, les Allocations Familiales → G.F se renseigne sur les aides financières disponibles auprès de la CAF.
- faire une première déclaration d'impôts pour pouvoir se mettre sur les rangs pour un logement social

3. La question s'est posée sur l'implication de la famille dans le choix et est-ce que choix il y aura ?

4. Idéalement, il faudrait à la famille une voiture (penser à l'assurance).

5. Proposition de mettre une annonce dans les journaux paroissiaux sous forme de Post Scriptum, exemple : « il y aura besoin d'un logement » ou bien « recherchons hébergement pour la famille irakienne, si quelqu'un a des opportunités, merci de s'adresser par mail à nddupartage@gmail.com »

6. A priori le prix des loyers pour un deux chambres se monte à +/- 800 € mensuels mais attention au dépenses annexes comme les éventuelles charges locatives, le gaz, l'électricité, la wifi, l'assurance, les impôts locaux...

7. Mobilier/Equipement : il va falloir quelques meubles complémentaires puisqu'ils ont déjà reçu en dons et stocké dans un garage : une salle à manger, une table de cuisine, des étagères, un canapé, un buffet bas, une armoire de chambre double porte et un lit de deux personnes avec matelas et sommier (+ frigo et machine à laver).

Commission Finances et accessoirement Logement

Pour des raisons évidentes d'interconnexion, la commission « logement » s'est jointe à la commission « finances » pour établir la liste des besoins et des ressources dans ces deux domaines.

Un compte-rendu spécifique étant rédigé pour le logement, le présent document ne traite que des aspects financiers.

Au chapitre des ressources, DB nous apprend que, dans l'attente de l'aboutissement du dossier OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides), la famille de 5 personnes perçoit 24 euros par jour de l'ADA (Aide aux Demandeurs d'Asile, 1^{er} versement en mars). L'instruction d'un tel dossier peut demander plusieurs mois. Après reconnaissance par l'OFPRA de la qualité de « réfugiés », la famille pourra prétendre :

- à l'inscription à Pôle Emploi,
- au R.S.A.,
- aux allocations familiales,
- à l'A.P.L.
- et autres aides : tarif réduit dans les transports en commun, etc...

Toutes ces aides se substituant alors à l'aide actuelle (l'ADA) octroyée par l'OFII.

En lien avec l'évolution vers l'autonomie un accompagnement social (type curatelle) paraît opportun (département, conseiller en économie sociale et familiale...)

Concomitamment à ces démarches, une association inter paroissiale (Halluin, Neuville-en-Ferrain, Linselles et Bousbecque) est en cours de création. La constitution définitive devrait intervenir lors d'une assemblée prévue le 5 mars 2016. La forme de cette association (loi du 1^{er} juillet 1901) et l'aspect humanitaire de son objet l'habilitent à percevoir, entre autres, des subventions et des dons et à délivrer les reçus fiscaux corrélatifs. La question est de savoir comment seront gérés ces dons : par sous-comptes paroissiaux, voire familiaux ou globalement sur le secteur géographique. Il reviendra à l'association de le préciser.

Pour aider à gérer les dépenses un budget prévisionnel sera établi, tenant compte de la composition de la famille, de ses habitudes de vie (qui ne correspondent pas forcément aux nôtres), etc...

Qui fait quoi ?

- G.F demande une simulation des droits aux différentes allocations familiales pour une famille avec 3 enfants payant un loyer d'environ 800 euros,
- J.D contacte Notre Logis,
- J.L et B.M établissent un budget prévisionnel.